

FRASNE

*Jura, canton Montmirey-le-Château, arrondissement Dole,
123 habitants
I.S.M.H. 1988*

ÉGLISE Saint-Michel. L'église de Frasne-les-Moulières fut confirmée au chapitre Saint-Jean-Baptiste de Besançon, en 1148, par le pape Eugène III. Une église romane a donc précédé l'édifice gothique actuel qui passe pour avoir été reconstruit en 1560. Une visite de 1651 déclare cette église totalement "déserte" et sans culte, sans doute à la suite des destructions de la guerre de Dix Ans. En 1695, deux chapelles sont construites, l'une au nord et l'autre au sud de la nef, fondées par Pierre Le Febvre et Françoise Morel, sa mère. Enfin, en 1783, on construit un nouveau clocher architecturé en façade, comme l'apprend une inscription mutilée, gravée au-dessus de l'œil-de-bœuf (Nicolas Pelicot père et fils). Les transformations ultérieures ne portent que sur des détails (couvertures).

Cette église, bâtie en terrasse, à l'extrémité du village, est dominée par son grand clocher à trois étages, de style Louis XVI, construit en pierre rose et dont les angles, légèrement abattus en forme de contreforts obliques, tempèrent un peu le caractère imposant. Le dernier étage est couvert par un dôme en tuiles vernissées multicolores, surmonté lui-même par un clocheton recouvert de



Frasne (Jura)
Église Saint-Michel
Le clocher vu du sud-ouest



Frasné (Jura)
Église Saint-Michel
Chaire et boiseries

A. Rousset, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté, département du Jura*, Lons, 1852-1858 (reprint, Paris, 1969), t. III, p. 160.

R. Tournier, *Les églises comtoises, leur architecture des origines au XVIII^e siècle*, Paris, 1954, *passim*.

P. Lacroix, *Églises jurassiennes romanes et gothiques*, Besançon, 1981, p. 119-120.

zinc en remplacement ou en attente d'une flèche pointue, comme on en voit sur la plupart des églises de la région.

La base de ce clocher sert de porche auquel on accède librement par un grand portail en plein cintre et d'où l'on peut voir, à travers une solide grille en fer forgé, tout l'intérieur de l'édifice. Ce portail est surmonté par un *oculus* orné de guirlandes. Les deux chapelles remplacèrent les contreforts latéraux de la nef dont on aperçoit encore les arrachements des parties hautes.

La nef, couverte en petite tuile plate, comprend deux travées voûtées sur croisées d'ogives et séparées par un arc doubleau reposant sur des colonnes engagées, par l'intermédiaire de tablettes semi-circulaires. La première travée est éclairée par des fenêtres à meneaux à deux lancettes trilobées s'inscrivant dans une ouverture en arc surbaissé. La seconde travée donne accès aux deux chapelles latérales par des arcs en plein cintre ornés simplement d'une agrafe. Dans la chapelle sud, on voit la tombe de Pierre Le Febvre et l'inscription relatant sa fondation : "Cette chapelle a été érigée et fondée par honorable Pierre Le Febvre, natif de Frasné, sous l'invocation de la sainte Vierge et de saint Pierre, et celle qui est à l'opposite a été érigée et fondée par Françoise Morel, sa mère, sous l'invocation de saint Hippolyte ; les deux en l'an 1695".

Un arc doubleau légèrement saillant marque une séparation toute relative entre la nef et la première travée du chœur, voûtée et éclairée comme la première travée de la nef. L'abside à cinq pans est couverte par une voûte à cinq quartiers dont les branches d'ogives, ornées d'un simple cavet, reposent sur des culots assez massifs. Elle est éclairée par deux fenêtres en plein cintre percées dans les murs obliques, qui ont remplacé la fenêtre axiale, en tiers-point, murée sans doute lors de la pose d'un retable baroque. L'abside est flanquée au nord et au sud par une sacristie et un entrepôt.

Cette église, que l'on date de la fin de l'époque gothique, se rattacherait au type local des édifices à nef unique inspirés de l'église des bénédictins clunisiens du collège Saint-Jérôme de Dôle, achevée en 1504. Toutefois les branches d'ogives semblent un peu plus anciennes, de même que les ouvertures gothiques, murées (dans l'axe) ou cachées par des grillages disgracieux, et donc difficilement observables (nef).

Les murs de la nef et de l'abside sont habillés de boiseries du XVIII^e s. (Régence). La chaire a été conservée. Le retable à baldaquin, porté par quatre colonnes corinthiennes en marbre, a disparu. Un bénitier, dans l'entrée, est daté de 1575.

En 2000, la Sauvegarde de l'Art français a accordé 13 720 € pour la restauration des façades de l'édifice.

P. C.